



Le Département de la Haute-Savoie et le Pôle métropolitain du Genevois français s'engagent conjointement pour les projets de transport sur le territoire d'Annemasse Agglo

Martial Saddier, Président du Département de la Haute-Savoie, et Gabriel Doublet, Président du Pôle métropolitain du Genevois français, ont signé ce jeudi 15 octobre une convention de financement au titre du Fonds Départemental d'Interventions Structurantes (FDIS). D'un montant total de 20 216 200 €, elle soutient deux projets majeurs pour la mobilité du territoire : le prolongement du tram Genève – Annemasse et le parking relais (P+R) Aubrac situé au terminus du tram.

Développer les transports en commun, une nécessité pour le territoire

Avec une population en forte croissance et des flux transfrontaliers parmi les plus importants d'Europe, le Genevois français fait face à une saturation de ses axes routiers. Offrir des alternatives fiables, rapides et attractives à la voiture individuelle est une priorité partagée par le Département de la Haute-Savoie et le Pôle métropolitain, à la fois pour améliorer la qualité de vie des habitants, réduire la pollution et accompagner le développement du territoire.

Deux projets structurants soutenus

- **Le prolongement du tram Genève – Annemasse** : 16 068 635 €. Ce financement est complété par une aide au titre du Fonds eau et assainissement du Département, à hauteur de 1 131 200 €, pour les travaux d'adduction d'eau potable réalisés dans le cadre du chantier. En cumulé, ces financements représentent 27% du coût total du projet.
- **Le P+R Aubrac, au terminus du tram** : 4 147 624 € (soit 44% du montant total). Doté d'une capacité de 200 places pour les véhicules, 67 emplacements vélo et 7 places dédiées aux deux-roues motorisés, il permettra aux automobilistes de laisser leur véhicule pour poursuivre leur trajet en tram entre Annemasse et Genève.



De gauche à droite : Martial SADDIER - Président du Département de la Haute-Savoie, Gabriel DOUBLET - Président du Pôle métropolitain du Genevois français, Estelle BOUCHET - Conseillère départementale du canton d'Annemasse.



Le FDIS, un levier au service des grands projets

Le Fonds Départemental d'Interventions Structurantes accompagne les projets d'envergure portés par les collectivités de l'ensemble du département de la Haute-Savoie. Les financements peuvent porter sur des travaux, des études ou des acquisitions foncières. Les attributions s'organisent par tranches successives ; les présentes conventions mobilisent les 50^e à 54^e tranches de la Compensation Financière Genevoise (CFG).

Des infrastructures qui prennent forme

Le prolongement du tram arrive à son terme : la ligne 17 sera mise en service commercial ce samedi 17 octobre jusqu'au terminus Annemasse Perrier-Aubrac. À proximité immédiate, le P+R Aubrac, parking relais de 200 places sur quatre niveaux, réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Pôle métropolitain, permettra aux automobilistes de rejoindre le tram ; son ouverture est prévue en juin 2027.

« Le Département de la Haute-Savoie s'engage pleinement aux côtés des collectivités pour le développement des mobilités douces. A ce titre, il soutient le prolongement du tramway d'Annemasse, un projet qui contribue à renforcer l'attractivité du territoire et à répondre aux besoins des habitants et des usagers »

— Martial Saddier, Président du Département de la Haute-Savoie

« Grâce au soutien financier du Département de la Haute-Savoie, complété par la Confédération suisse, l'État français, Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse, nous pouvons concrétiser des projets essentiels pour le quotidien des habitants. L'arrivée du tram à Annemasse ce samedi 17 octobre en est la plus belle illustration : c'est la preuve qu'en unissant nos forces, nous construisons une mobilité à la hauteur des besoins de notre territoire. »

— Gabriel Doublet, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Contacts presse :

Sébastien JERDELET
Responsable communication
Pôle métropolitain du Genevois français
sebastien.jerdelet@genevoisfrancais.org | +33 (0)6 30 91 48 16

Célia PICARD
Responsable du service relations presse
Conseil départemental de la Haute-Savoie
celia.picard@hautesavoie.fr | +33 (0)6 89 19 46 62